

COMPTE-RENDU DE REUNION

CONSEIL D'ECOLE

Du 31/01/2012

PARTICIPANTS

Présents :

Enseignants : Mr GUYOMARD – Directeur ;
Mmes LACOMME, HORGASSAN,
PEDEBOSCQ.

Municipalité : Mr BERGERET- TERCQ –
Maire ; Mme LAMARQUE – Adjointe aux
écoles ; Mr PAILLES – responsable des
services techniques.

Délégués des Parents élus : Mmes
GOBBATO, GUY, SENAC ; Mr GIL.
D.D.E.N. : Mme PUYOOU

Absents :

Inspecteur de l'Education Nationale :
Mr COIGNUS (excusé)

Enseignants : Mme POMMIES (excusée)

Municipalité : Mr.PETIT – Adjoint aux
travaux (excusé)

Délégués des Parents élus : Mme LACOSTE
(excusée)

DESTINATAIRES

Monsieur L'Inspecteur de l'Education Nationale
Les personnes convoquées

DATE ET LIEU DE LA REUNION

MARDI 31 JANVIER 2012
à l'ÉCOLE PRIMAIRE JEAN MOULIN D'ARTIX, Salle 7

ORDRE DU JOUR

- Effectifs
- Devoirs à la maison
- Projet d'école
- Carnaval
- Projets pédagogiques
- Goûter
- Travaux engagés et requêtes
- Erratum
- Questions diverses

SUJETS ABORDES

Début de la réunion : 18h00

EFFECTIFS RENTREE 2010/2011 :

effectifs : 107 élèves annoncés pour la rentrée 2012.

Monsieur le Maire indique qu'il y aura peut-être une inscription supplémentaire.

DEVOIRS A LA MAISON :

-Rappel des textes : Le document d'accompagnement des programmes 2002 précise que
« dans les classes élémentaires, le travail scolaire à faire à la maison est limité : les devoirs
écrits sont proscrits ».

COMPTE-RENDU DE REUNION CONSEIL D'ECOLE Du 31/01/2012

-Constat suite au questionnaire donné aux parents sur les devoirs à la maison : La grande majorité des enfants de l'école est accompagnée pour faire ses devoirs ; Plus le niveau scolaire augmente et plus le temps passé et les conflits augmentent. Les enseignants souhaitent améliorer ce constat.

-Les propositions des enseignants :

1) Les devoirs seront circonscrits à des devoirs de mémorisation de leçons.

Nous pensons que les devoirs non écrits donnés à l'élève ont des fonctions essentielles :

- o Fixation de certains apprentissages, mémorisation ;
- o Liaison avec les familles ;
- o Développement de l'autonomie, de la responsabilité et du sens de l'organisation.

2) Les devoirs ne doivent pas excéder 30 à 45 min. Si tel était le cas, nous demandons aux parents concernés d'indiquer à l'enseignant les devoirs qui n'ont pu être faits ou les difficultés rencontrées par l'intermédiaire du cahier de liaison. L'enfant ne sera bien évidemment pas sanctionné.

3) Enfin, les devoirs donnés par les enseignants sont échelonnés pour permettre à l'enfant de gérer l'apprentissage des leçons d'une semaine à l'autre. Il s'agit pour l'enfant d'apprendre à s'organiser en vue du collège. L'accompagnement des parents est important car il permet de montrer à son enfant l'intérêt que l'on porte à son travail scolaire et permet de l'accompagner sur la voie de l'autonomie.

PROJET D'ECOLE :

-Un nouveau projet d'école sera rédigé cette année. Après approbation, il sera effectif jusqu'en 2015.

CARNAVAL :

-Date : mardi 13 mars ou jeudi 15 mars après-midi (date de repli).

-Parcours : rond-point de la patte-d'oie ; Mairie ; cour d'école Jean Moulin

-Horaire : 14h00 à 17h00

-Déguisement : libre

-Contenu : défilé, danses, jugement, crémation, goûter.

-Goûter : sollicitation des parents pour des gâteaux

PROJETS PEDAGOGIQUES :

-Ecole et Cinéma : 2 classes (CE1, CM2) ont été visionner « la croisière du Navigator »

-Rencontres sportives : une rencontre interclasse en athlétisme prévue le 10 avril (cycle 2).

GOÛTER :

Rappel aux parents de diversifier les goûters donnés aux enfants l'après-midi et de privilégier fruits, compotes ou laitages.

COMPTE-RENDU DE REUNION

CONSEIL D'ECOLE

Du 31/01/2012

TRAVAUX ENGAGES ET REQUETES AUX SERVICES TECHNIQUES :

- fuite du toit réparée.
- Possibilité de fixer 2 bandes de liège sur le mur du couloir pour les salles 2-3-4-5 afin de pouvoir afficher des travaux d'élèves : à l'étude.
- Nouveaux stores en préparation.
- Possibilité d'installer 2 crochets dans la classe n°5 afin d'y accrocher des cartes : sera réalisé prochainement.

ERRATUM :

- Une erreur de formulation a été commise lors du précédent Conseil d'Ecole au sujet du remplacement de Mr SAMACOITS par Mme PITRAU. Ce changement correspondait non pas à une injonction mais à la nécessité pour l'administration d'une réorganisation des services : Mr SAMACOITS assurant des fonctions de remplacement, contrairement à Mme PITRAU, qui devait compléter un mi-temps.
Mme Pédeboscq exerce désormais à temps plein.

QUESTIONS DIVERSES :

- Site Internet de l'école : pensez à vous y rendre pour toutes informations administratives et y découvrir quelques travaux de vos enfants.
- lecture par Mme PUYOOU d'une déclaration des DDEN sur les réformes mises en œuvre dans l'Education Nationale.

PROCHAIN CONSEIL D'ECOLE : le mardi 29 mai 2012 à 18h00.

Fin de la réunion : 19h30

APPROBATION

Pour le conseil d'école, le Directeur,
Jean-Marc GUYOMARD

Secrétariat des parents élus,